

MENTION

METIERS DE L'INDUSTRIE : INDUSTRIE AERONAUTIQUE

PARCOURS

GESTION DE PROJETS D'AMELIORATION

DEVENIR DES DIPLÔMÉS

Situation professionnelle au 1^{er} décembre 2021,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 23



Taux d'insertion
à 18 mois : 100%
à 30 mois : 100%

Situation professionnelle au 1^{er} décembre 2022,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 23



En emploi En recherche d'emploi Autre (dont poursuite d'études, promesse d'embauche et divers congés)

EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI

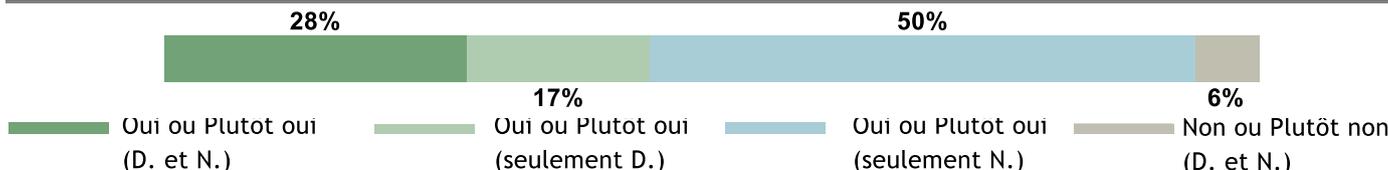
- Agent d'étude du temps
- Chargé d'affaires navales
- Responsable projets innovants
- Animateur amélioration continue
- Ingénieur processus
- Gestionnaire de projet en aéronautique
- Manufacturing engineering supplier support Airbus
- Ingénieur méthode et fabrication
- Ingénieur LEAN Amélioration continue

SATISFACTION

Satisfaction des missions dans l'emploi Nombre de réponse(s) : 18



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau) Nombre de réponse(s) : 18



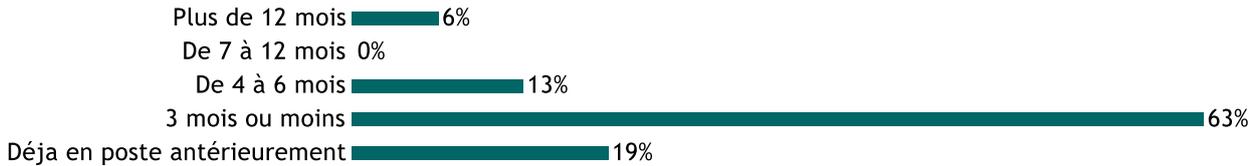
MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 16

- Suite à un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation 56 %
- Offre sur site Web d'entreprise (secteurs privé, public ou associatif) 6 %
- Sites Web dédiés à l'emploi (hors Cabinets de recrutement) 19 %
- Relations personnelles ou professionnelles 6 %
- Candidature spontanée 6 %
- Suite à un stage 6 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 16



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 19



EMPLOI STABLE : CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

EMPLOI NON STABLE : CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

■ Emploi stable ■ Emploi non stable

Statut

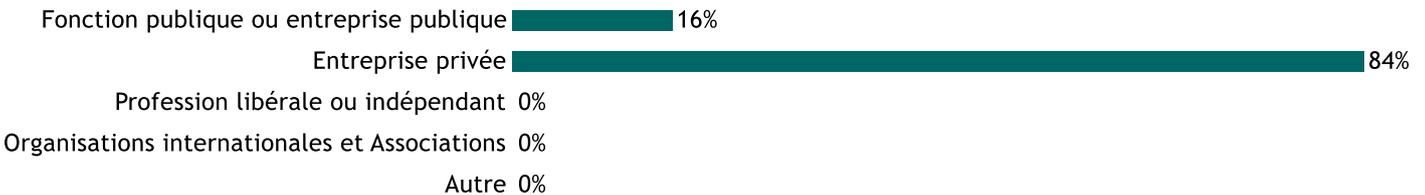
Nombre de réponse(s) : 18



■ Cadre ■ Technicien ■ Employé

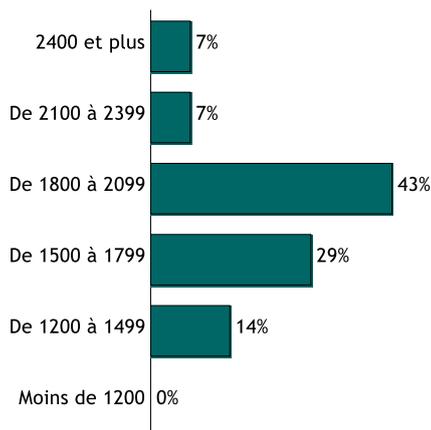
Employeur

Nombre de réponse(s) : 19



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 14



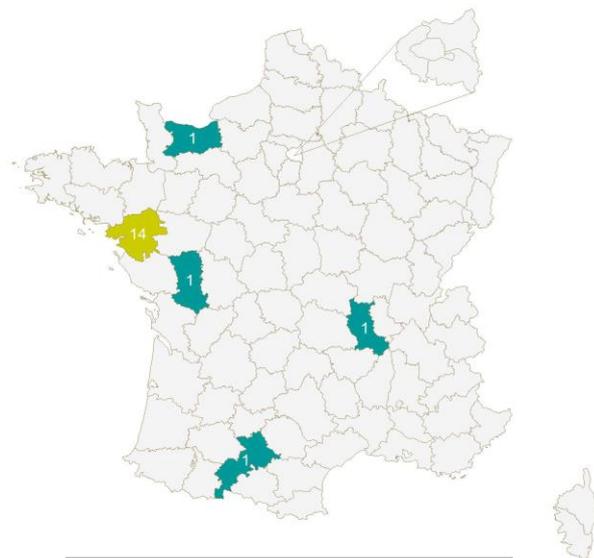
Salaires médian : 1829 euros

Salaires moyen : 1824 euros

Définition de l'INSEE: Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 19



Emplois à l'étranger: 1